

Le CER est un établissement lié au pôle Protection de l'Enfance du CMSEA, une association sans but lucratif créée en 1950 et reconnue d'utilité publique depuis 1996. Son objectif est d'aider les personnes vulnérables à accéder à l'autonomie, à la dignité et à la solidarité.

NOTRE MISSION

Notre mission est de permettre à nos bénéficiaires d'être acteurs de leur placement, en mettant en valeur trois points essentiels :

- **Confrontation à soi-même et aux autres** dans un cadre très structuré.
- **Progression** tout au long de leur séjour, passant d'une étape à une autre.
- **Acquisition de compétences personnelles**, compréhension de leur trajectoire et de leur rapport à la loi.

La prise en charge au sein du CER est marquée par trois temps forts



Rupture

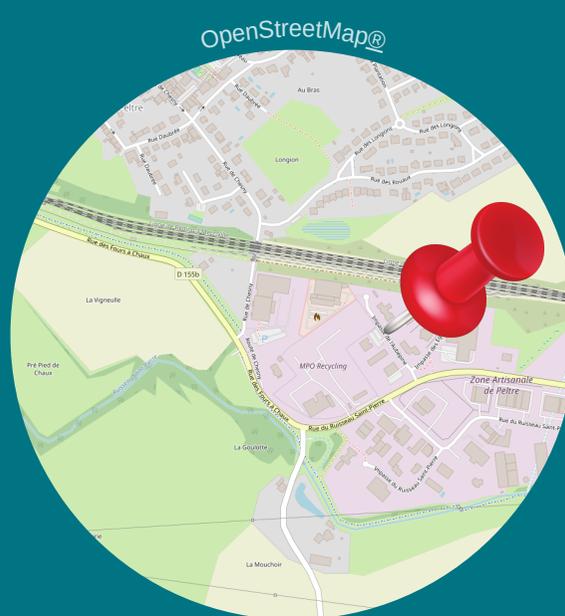


Remobilisation



Orientaion

© service communication du CMSEA



CER de Moselle
5 impasse des Aubépines
57245 PELTRE

📞 03 87 94 42 63

✉ cer.moselle@cmsea.asso.fr

🌐 <https://www.cmsea.asso.fr/>



CER MOSELLE
CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ



MODULE 1 : LA RUPTURE

LA PHASE D'ACCUEIL ET D'OBSERVATION

Pendant cette période, trois points clés sont mis en valeur :

- **Rupture avec le milieu naturel et les habitudes du mineur.** Cette phase se déroule à l'écart du monde extérieur.
- **Respect strict des codes sociaux, des règles, des personnes et des lieux.** Un cadre imposé favorise un rythme circadien sain et des repas équilibrés.
- **Retrouver la place d'enfant en reposant l'autorité et la place de l'adulte et de l'adolescent.** L'équipe éducative vise à établir une relation de confiance en assurant la sécurité, avec des activités hors du monde extérieur.

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES



Travail de médiation avec les familles - Maintien du lien par téléphone ou email



2 Visites-famille dans les locaux du CER



2 Périodes de Droit de Visite et d'Hébergement (DVH)



Maintien du lien parents/enfant tout au long de la session

MODULE 2 : REMOBILISATION ET ENGAGEMENT

LA PHASE DE DEPASSEMENT DE SOI CETTE PHASE A DEUX OBJECTIFS CLES :

- **Dépassement de soi à travers des activités physiques.** Les mineurs peuvent prendre des risques de manière autorisée et légale pour réapproprier leur corps.
- **Réflexion en partenariat pour le projet scolaire/professionnel.** Les activités se font avec des partenaires de l'établissement pour évaluer la capacité du mineur à se comporter en société.

MODULE 3 : INSERTION SOCIALE & PROFESSIONNEL

LA PHASE DE DEVELOPPEMENT ET DE CONCRETISATION

Dans cette phase, l'accent est mis sur la relation de confiance et le développement des capacités du mineur :

- **Poursuite de l'accompagnement basé sur la confiance.** Des chantiers internes évaluent les compétences professionnelles, la dimension citoyenne et l'empathie du mineur.
- **Organisation de stages externes en accord avec le projet du mineur.** Pour les mineurs de moins de 16 ans, une adaptation scolaire est également prévue.
- **Affinement et confirmation du projet de sortie.** Préparation à la transition vers la sortie du CER.

NOS PARTENARIATS DE PROXIMITE

Protection Judiciaire de la Jeunesse

- Direction Territoriale de la PJJ
- Conseillère technique parcours territoriale
- Conseillère technique santé territoriale
- STEMO

Partenaires sportifs

- Clubs sportifs locaux et nationaux

Insertion scolaire ou professionnelle

- UEAJ
- Mission locale
- CIO
- Entreprises locales

Partenaires de santé

- Centre d'examen de santé et de médecine
- Maison des Adolescents de la Moselle (MDA)
- Centre Edison
- Médecin référent de proximité
- Yoga
- Accompagnement à la vie sexuelle et affective (MFPP)
- Hôpitaux et services spécialisés

Médias, supports

- Médiation animale
- Service de gendarmerie
- Studio d'enregistrement, théâtre poterie, écriture
- SDIS 57